

<p><b>Nombre de membres : 17</b></p> <p>Nombre de membres présents : 9 Nombre de votants : 9</p>	<p><i>L'an deux mille dix huit, le 24 juillet à 17H00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le 18/07/2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice DESAILLOUD</i></p>
<p><b>Etaient présents</b></p>	<p>Maurice DESAILLOUD – Nicole MANSART – Christina BISCHOFF – Yves PEROL – Jean-Pierre SIMOND – Véronique BORGARELLI – Christiane BOUCHET – Anne MOSCA – Yvette PORTIER</p>
<p><b>Absents excusés</b></p>	<p>Xavier CHANTELOT – Patrice DESAILLOUD – Véronique NOIR Zinica SIMOND – Denise FRANCOIS – Marie MINIER – Lucien PARSO – Anne-Marie SIMOND</p>

### **18.10 – TARIFS DE LA CRECHE TOURISTIQUE 2018/2019**

Monsieur le Président rappelle que les tarifs de la crèche touristique pour 2017/2018 étaient les suivants :

<b>Année 2017/2018</b>	
Journée avec repas : 59.00 €	½ journée avec repas : 44.00 €
Journée sans repas : 53.00 €	½ journée sans repas : 38.00 €

Il propose aux membres du conseil d'administration de ne pas les augmenter pour l'année 2018/2019.

**Le Conseil d'Administration,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **Décide** de ne pas augmenter les tarifs de la crèche touristique pour l'année 2018/2019.

Pour copie conforme à l'original,  
**Le Président du CCAS,**  
**Maurice DESAILLOUD**

Délibération exécutoire (en application de l'article 2 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée) le :  
Affichage en Mairie des Houches  
Du  
.